

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 16 mars 2017 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Nicole FALCETTA
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET
LA CHAPELLE DU MT DU CHAT	Nicole FALCETTA

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Henri GARNIER	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général Adjoint des Services
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Laurent LAVAISSIERE	Directeur du pôle Développement
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 9 mars 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 49 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 8 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 26 présents, et 28 votants.

MARCHE PUBLICS
Accord cadre n°2017-02
Prestations de sécurité des sites de Grand Lac - Attribution

Dans le cadre de ses compétences, Grand Lac assure la gestion de sites dont le nombre et les comportements des personnes qui les fréquentent nécessitent la présence d'agents de sécurité pour assurer la tranquillité des lieux.

Pour la période 2014-2016, un marché avait été conclu par la CALB avec la société Agis Sécurité pour intervenir sur la plage du Bourget du Lac et à Aqualac durant la période de mai à septembre.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Grand Lac gère en plus le site des Mottets, pour lequel le Conseil Général de la Savoie qui le gérait jusqu'alors avait mis en place pour l'année 2016 un marché de sécurité avec la société ELY SECURITE.

Une consultation a été lancée en janvier 2017 pour renouveler ces contrats de sécurité.

Les accords-cadres sont passés pour une durée de 1 an reconductible 3 fois à compter du 1^{er} mai 2017. Il s'agit d'accord cadre à bons de commande sans minimum ni maximum.

Compte tenu des montants estimatifs annuels de la prestation, un allotissement a été défini :

- Lot 1 : Aqualac : 58 000 € HT
- Lot 2 : Plage du Bourget du Lac et site des Mottets : 38 000 € HT

Au vu des critères d'attribution (50 % prix et 50% valeur technique), la commission d'appel d'offres réunie le lundi 27 février 2017 propose de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 : la société ATM GROUP (Montbonnot)
- Lot 2 : la société ELY (Bourgoin Jallieu)

Imputation budgétaire :

- Lot 1 : Aqualac : 134 – 62822
- Lot 2 : Plage du Bourget du Lac : 271
Site des Mottets : 3205

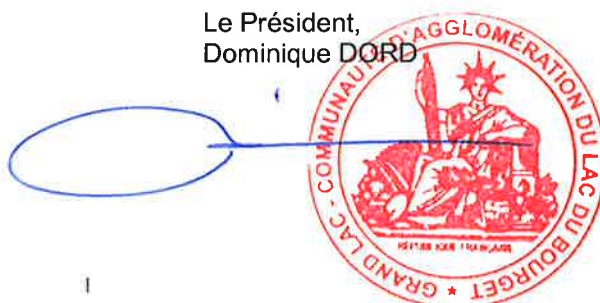
Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE le Président à signer l'accord cadre n°2017-02 avec les entreprises indiquées et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 16 mars 2017

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 28
- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Accord cadre n.2017-02 - Prestations de sécurité des sites de Grand Lac - Attribution

Date de transmission de l'acte : 20/03/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 20/03/2017

Numéro de l'acte : d1775 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20170316-d1775-DE

Date de décision : 16/03/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)